

3, rue du maréchal

7904 Pipaix

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de rénovation de la grand-place, le groupe ecolo de Leuze-en-Hainaut souhaite émettre les remarques suivantes quant au projet :

- La rénovation du centre-ville est d'une importance capitale pour les leuzois afin d'y redynamiser le commerce et particulièrement le commerce de proximité. Il est crucial pour atteindre cet objectif de redynamisation que le projet ne détruise pas définitivement le peu d'activité économique qui subsiste au centre-ville. A ce titre, le phasage, la conduite et le suivi des travaux auront une importance capitale. A ce jour, le projet n'est absolument pas clair quant à la possibilité de phaser les travaux ni quant à la manière dont ce phasage sera mis en place en bonne intelligence avec les commerçants impactés. Nous pensons que la délivrance du permis devrait être conditionnée à l'établissement d'un phasage précis et discuté avec les commerçants. De nombreux projets du même type ont, non loin de Leuze, conduit récemment à la mort du commerce en centre-ville, faute d'un phasage et d'un suivi approprié.
- La grand-place de Leuze a vocation à être un lieu de rencontre et de convivialité. Cet aspect du projet est tout à fait apprécié. La circulation en zone 30km/h, l'espace moins important dédié à la voiture sont parmi les points positifs que nous relevons. Néanmoins, la surélévation du parvis au centre de la grand-place ne nous semble pas compatible avec la tenue de manifestations populaires sur celle-ci. Des événements comme Leuze-en-Folie, l'organisation de concerts et autres événements culturels, la tenue de la foire ou simplement du marché hebdomadaire risque d'être impossible en raison de la présence de ce parvis surélevé. Nous estimons que ces événements font partie intégrante de la convivialité qui doit être recherchée sur la nouvelle grand-place de Leuze et souhaitons donc que la surélévation du parvis soit revue pour permettre cette utilisation populaire de l'espace.
- Le projet de mise à sens unique de la grand-place est, selon nous, de nature à rendre la mobilité douce sur la grand-place nettement plus facile et nous y sommes donc favorables. Néanmoins, cette modification profonde de la circulation en centre-ville aura un impact important sur les rues avoisinantes, notamment la rue de Tournai, la place du jeu de Balle, la rue du pont de la cure et la rue J. Wauters. A ce titre, il nous semble important que les budgets indispensables à la nécessaire réhabilitation de ces axes sur lequel le trafic va fortement augmenter soient inclus dans le budget total du projet et que la sécurisation de ce budget global soit un préalable au début des travaux. Il en va de même pour le projet de la place du jeu de Balle. Il serait tout à fait ubuesque de démarrer des travaux sur la grand-place si les budgets pour la réfection de la place du jeu de balle attenante ne sont pas sécurisés. Nous plaidons donc pour qu'une enveloppe budgétaire unique soit d'abord sécurisée avant d'entamer les travaux. Cette globalisation devrait également inclure le phasage des travaux.
- Enfin, la place du vélo en ville doit être renforcée à Leuze. Les SUL sont une bonne façon d'encourager l'usage du vélo. Néanmoins, le SUL permettant de remonter le sens de circulation sur la grand-place ne peut être placé derrière des véhicules garés en épis et ce

pour des raisons évidente de sécurité et de visibilité. Il est indispensable que ce SUL soit remplacé par une piste cyclable placée à l'avant des véhicules garés en épi le long de la façade du magasin « fleur de Capri ».

Pour le groupe ecole de Leuze-en-Hainaut

Baptiste Leroy